



RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2004 B 04041

Numéro SIREN : 070 803 903

Nom ou dénomination : 5 A SEC FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 16/04/2015 sous le numéro de dépôt 6240

5àSec France
Société par Actions Simplifiée
au capital de 80.800 Euros
Siège Social : 6, Parc des Grillons
60, Route de Sartrouville
78230 Le Pecq
R.C.S Versailles 070 803 903

DECISIONS PRISES DANS UN ACTE

La société 5àSec R.I.F, S.A.S au capital de 8.475.840 € dont le siège social est 6, Parc des Grillons, 60, Route de Sartrouville, 78230 Le Pecq, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de Versailles sous le numéro 418 782 025, associée unique de la société 5à Sec France, représentée par son Président Monsieur Nicolas BOUCAULT :

Statuant dans un acte en application de l'article 19 des statuts :

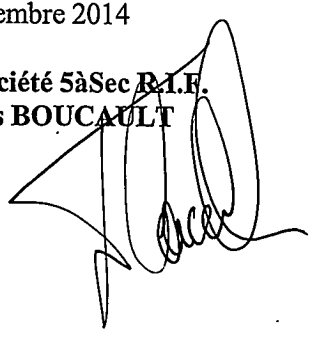
- prend acte de la démission présentée par Monsieur David SZTABHOLZ de ses fonctions de Président de la société 5àSec FRANCE ;
- par le présent acte nomme à compter de ce jour en remplacement de Monsieur David SZTABHOLZ, pour une durée illimitée, la société 5àSec GROUP, S.A.S. au capital de 6.245,97 € dont le siège est 94, Rue de la Victoire, 75009 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 498 018 233, Président de la société 5àSec France.

Le représentant de la Société 5à Sec GROUP est son Président en exercice, Monsieur Nicolas BOUCAULT.

L'associé confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du présent acte pour effectuer tous dépôts, formalités et publications nécessaires.

Fait à Genève
Le 22 Décembre 2014

Pour la société 5àSec R.I.F.
M. Nicolas BOUCAULT



5àSec France
Société par Actions Simplifiée
au capital de 80.800 Euros
Siège Social : 6, Parc des Grillons
60, Route de Sartrouville
78230 Le Pecq
R.C.S Versailles 070 803 903

**PROCES VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT
DU 22 DECEMBRE 2014**

n° de
dépôt



n° de
gestion

6240

16 AVR. 2015

L'an deux mille quatorze et le vingt deux Décembre.

n° de
facture

Quin.

n° de
chrono

Monsieur Nicolas BOUCAULT représentant de la société 5àSec Group, S.A.S. au capital de 6.245,97 € dont le siège est 94, Rue de la Victoire, 75009 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 498 018 233, Présidente de la société 5àSec FRANCE.

A pris les décisions ci-après.

Le Président décide en application de l'article 15 des statuts de nommer Monsieur Eric LATTIER, né le 26 Janvier 1972 à Lyon, demeurant 6, Rue Pedro Meylan, 1208 Genève (Suisse), de nationalité Française, Directeur Général à compter de ce jour pour une durée illimitée.

Conformément à l'article 15 des statuts le Directeur Général dispose du même pouvoir de représentation de la société à l'égard des tiers que celui attribué au Président.

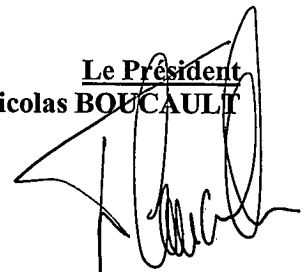
Cependant le Directeur Général ne pourra sans l'autorisation préalable du Président accomplir au nom et pour le compte de la société les actes et démarches suivantes :

- Modifier les principes comptables applicables (autre qu'un changement qui serait imposé par la loi).
- Approuver ou modifier le budget annuel et le business plan.
- Procéder à l'acquisition ou la cession de tout actif (par acquisition d'actions ou d'actifs ou par tout autre moyen) pour un montant supérieur à 100 000 euros.
- Lancer ou arrêter une activité représentant un montant de chiffre d'affaires supérieur à 100 000 euros.

- souscrire à un emprunt ou donner des sûretés ou garanties, pour un montant supérieur à 50.000 euros.
- Effectuer toute dépense en investissement pour un montant supérieur à 50.000 euros par transaction (ou ensemble de transactions liées);
- Signer un contrat de master franchise ou contrat de franchise pour un montant supérieur à 100.000 euros.
- Procéder au recrutement de dirigeant.
- Procéder au recrutement, au licenciement ou à la modification de la rémunération de tout employé dont la rémunération annuelle brute excède 80.000 euros ;
- introduire toute action en justice ou conclure toute transaction dont le montant est supérieur à 50.000 euros.
- Prendre toute décision de mise en place de plan de stock option ou d'intéressement capitalistique des salariés de la Société;
- Ouvrir ou fermer un magasin.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie des présentes à l'effet d'effectuer les formalités de publicité prévues par la loi.

Le Président
M. Nicolas BOUCAULT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Nicolas Boucault', written over the printed name.